



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 septembre 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Septembre 1998

**Pré-Leroy - Réhabilitation et aménagement des pavillons et aménagement  
de la presqu'île - Choix du Maitre d'Oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Annie COUTUREAU

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale et avis de la Commission Spécialisée,

Lors du Conseil Municipal du 29 juin 1998, en vue d'installer des Associations et équipements publics dans les pavillons de Pré-Leroy, il a été proposé de procéder à la rénovation de ces bâtiments.

Cette rénovation prendra en compte non seulement la réhabilitation du bâti et l'aménagement des locaux, mais aussi la mise aux normes d'accessibilité handicapés et sécurité incendie, les travaux nécessaires pour le libre écoulement des eaux en cas d'inondation (remise sur pilotis), le traitement des abords et l'aménagement de la presqu'île.

Dans cet objectif, il convient de désigner un maître d'oeuvre pour les phases conception et suivi de réalisation du projet.

Le montant de cette prestation étant estimé entre 450.000 F TTC et 1.300.000 F HT, la procédure dite "intermédiaire" s'applique dans ce cas.

Elle a impliqué la nomination d'une commission (définie lors du Conseil Municipal du 29 juin 1998) composée d'élus, de maîtres d'oeuvres et de personnes qualifiées qui a rendu son avis, après consultation, sur le choix du maître d'oeuvre à partir des critères tels que les références, les moyens, les compétences, le prix, les délais, le Conseil Municipal désignant le maître d'oeuvre après avis de cette commission.

Il est donc proposé de retenir l'équipe de maîtrise d'oeuvre

- \* Architectes : CHATELIN-MALEVAL-GUENEAU/MELIS
- \* Paysagiste : ARCH'IDEES (LANDREAU)
- \* B.E.T. : ATES-ACE
- \* Economiste : CORNET

conformément à l'avis de cette commission.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- désigner l'équipe

- \* Architectes : CHATELIN-MALEVAL-GUENEAU/MELIS
- \* Paysagiste : ARCH'IDEES (LANDREAU)
- \* B.E.T. : ATES-ACE
- \* Economiste : CORNET

comme maître d'oeuvre de l'opération.

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché à intervenir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

